



ENTRE LAC ET MONTAGNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALEX**

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ, LE TROIS MARS, LE CONSEIL MUNICIPAL d'ALEX (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Catherine HAUETER, Maire.

Membres élus : 15 – Membres en fonction : 13

Date de convocation du Conseil Municipal : le 25 février 2025

Les membres présents (12) : Catherine HAUETER, Claude CHARBONNIER, Yvette GOLLIET, Denis JEANDIN, Emmanuelle ROSSI, Stéphane BOLLARD, Gratienne BASTARD-ROSSET, Christopher BISSHOP-BOUCARDEY, André BOCHET-CADET, Audrey PERILLAT-DIT-LEGROS, Guillaume PERISSE, Séverine SAOS;

Procuration (1) : Carole DUPRÉ à Gratienne BASTARD-ROSSET ;

Monsieur Christopher BISSCHOP-BOUCARDEY a été élu secrétaire de séance.

N°2025/007-03/03

Objet : Budget 2025 – Travaux : Approbation du projet de travaux – Construction GRENETTE

Rapporteur Claude CHARBONNIER

Claude CHARBONNIER rappelle les études effectuées par la société 27A Architectes à Thônes pour le projet de construction de la GRENETTE pour laquelle les plans et un estimatif du coût des travaux ont été présentés aux élus en décembre 2024.

Considérant l'offre du Groupement : SARL 27A ARCHITECTES – GATECC – CETRALP – ATELIER ANNE GARDONI pour un montant de 33 780.00 € HT (40 536.00 € TTC) dont la SARL 27A ARCHITECTES est le mandataire comprenant les études préalables, la mission de permis de construire et la mission de Maîtrise d'œuvre,

Vu la délibération N°2020/037-11/06 en date du 11 juin 2020 portant délégation du Conseil Municipal au Maire, notamment la délégation N°4 : prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords – cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget dans la limite de 90 000 € HT,

Considérant la décision de Madame le Maire en date du 11 février 2025 de confier la mission de Maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la GRENETTE au groupement dont la SARL 27A ARCHITECTES est le mandataire pour un montant de 40 536.00 € TTC,

Considérant la nécessité de compléter le dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2025,

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le projet de travaux de construction de la GRENETTE tel que présenté par le Maître d'œuvre pour un coût estimatif de 178 551.50 € HT et de valider le plan de financement.

Denis JEANDIN précise qu'il s'agit de valider l'engagement du projet pour permettre de solliciter la DETR et en aucun cas de valider l'engagement des travaux pour ce projet.

*Entendu l'exposé de Claude CHARBONNIER,
Sur proposition du Maire,*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote à main levée des membres présents et représentés,

POUR : 12 – CONTRE : 1 (André BOCHET-CADET)

- **APPROUVE** le projet de travaux de construction de la GRENETTE tel que présenté par le Maître d'œuvre pour un coût estimatif de 178 551.50 € HT.

DEL2025/007-03/03 (suite)
Approbation projet travaux GRENETTE

- **APPROUVE** le plan de financement tel que proposé par la Commission finances
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant au dossier ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Le Maire,
Catherine HAUETER



Le secrétaire de séance
Christopher BISSCHOP-BOUCARDEY

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR TÉLÉTRANSMISSION
EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE 10/03/2025
ET PUBLICATION LE 10/03/2025

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Mairie de ALEX
Utilisateur : VERNAZ Sandrine

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL2025007
Objet :	APPROBATION PROJET TRAVAUX CONSTRUCTION GRENETTE
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-03-03 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1.1 - Délibérations, décisions et pièces de procédure relatives aux marchés publics (travaux, fournitures et services) et leurs avenants
Identifiant unique :	074-217400035-20250303-DEL2025007-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 074-217400035-20250303-DEL2025007-DE-1-1_0.xml	text/xml	915 o
Document principal (Délibération) Nom original : DEL2025.007 APPROBATION PROJET TRAVAUX GRENETTE.pdf Nom métier : 99_DE-074-217400035-20250303-DEL2025007-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	115.8 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	10 mars 2025 à 09h57min25s	Dépôt initial
En attente de transmission	10 mars 2025 à 09h57min26s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	10 mars 2025 à 09h57min26s	Transmis au MI
Acquittement reçu	10 mars 2025 à 09h57min36s	Reçu par le MI le 2025-03-10

